

## **I - CONTEXTE PROFESSIONNEL :**

### **I.1 - Domaine d'intervention :**

Le plâtrier-plaquiste intervient pour la réalisation d'ouvrages de plâtrerie sur tous types de chantier et, essentiellement, à l'intérieur. Les travaux parfois effectués à l'extérieur constituent une pratique qui demeure localisée.

### **I.2 - Secteur d'activité économique :**

Le secteur économique concerné est celui de la construction, de la rénovation, de la restauration et de la réhabilitation des bâtiments. La majorité des entreprises met en œuvre deux types de produits :

- les produits par voie humide, représentant environ 30 % du marché ;
- les produits préfabriqués (plaques de plâtre essentiellement), pour 70 % du marché.

### **I.3 - Analyse de l'activité :**

Les activités de plâtrier-plaquiste se pratiquent dans tout type d'entreprise du secteur "aménagement-finition", de l'entreprise artisanale à la grande entreprise.

Les activités sont liées au type et à l'organisation de l'entreprise dans laquelle intervient l'ouvrier. Elles sont essentiellement centrées sur l'aménagement intérieur, c'est-à-dire la réalisation de doublages, cloisons, plafonds, sols ainsi que des ouvrages décoratifs. Cet aménagement participe aux fonctions d'isolation hydrique, acoustique, thermique et de sécurité incendie.

Ces aménagements sont réalisés à l'aide de produits humides et de produits secs :

- les produits par voie humide concernent les ouvrages réalisés en briques, carreaux de brique, carreaux de plâtre et plâtre. La venue des plâtres allégés, qui sont des matériaux composites (plâtre, vermiculite, perlite), permet une mise en œuvre confortable, entraînant la stabilisation du marché. Toutefois, la mise en œuvre de ces produits nécessite l'apprentissage de gestes et de techniques évolutives. Ces gestes restent essentiels, ce sont ceux du plâtrier ;
- les produits secs concernent, quant à eux, les plaques et les matériaux associés. Pour ces derniers, si les principes de pose restent les mêmes, ils font appel à des montages très diversifiés. Ceci impose une réflexion préalable en bureau des méthodes, une organisation et une mise en œuvre plus technique que gestuelle. Le compagnon doit analyser des documents techniques variés et respecter rigoureusement les normes.

Dans les limites de ce champ d'activités, le plâtrier-plaquiste est appelé à exercer, à partir d'informations orales et/ou écrites précises, les tâches suivantes :

- l'aménagement du poste de travail à partir des moyens mis à sa disposition ;
- l'exécution des opérations de réalisation et la vérification des résultats.

#### **I . 4 - Conditions d'exercice de l'emploi :**

Le titulaire du CAP plâtrier-plaquiste est un ouvrier professionnel qui, après une période d'adaptation dans l'entreprise, sera amené à exercer, sur instructions, des activités dans le cadre de la réalisation rationnelle d'un ouvrage du bâtiment.

Les activités de ce professionnel s'exercent sur le chantier. Le site d'intervention sera vide ou occupé. Il travaille seul ou en équipe, dans le respect de l'environnement, des règles de l'art, d'hygiène, de sécurité, dans le cadre du PPSPS (plan particulier de sécurité et de protection de la santé), avec un souci permanent de la qualité.

Ses connaissances technologiques doivent lui permettre de comprendre les procédés utilisés ainsi que les moyens mis en œuvre, de s'adapter aux conditions du chantier et de travailler en équipe.

#### **II . CHAMPS D'ACTIVITÉ :**

Le titulaire du CAP plâtrier-plaquiste participe à la fonction "réalisation" dans le cadre de l'entreprise. Les activités principales exercées sur le chantier sont :

- l'organisation du poste de travail ;
- la mise en œuvre ;
- la clôture du chantier.

#### **III - CLASSIFICATION DU DIPLÔME ET NIVEAU DE QUALIFICATION :**

Ce diplôme se situe au niveau V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

## RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## PRÉSENTATION DES FONCTIONS ET TACHES

Fonction : RÉALISATION	
ACTIVITÉS	TACHES
① PRÉPARATION	<p><b>1 - ORGANISER LE POSTE DE TRAVAIL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre connaissance du dossier.</li> <li>• Vérifier l'accessibilité au chantier.</li> <li>• Vérifier l'adaptation du matériel proposé.</li> <li>• Installer son échafaudage.</li> <li>• Protéger l'environnement de son ouvrage.</li> <li>• S'assurer que tous les éléments de sécurité sont en place.</li> <li>• Approvisionner son poste de travail.</li> <li>• Ordonnancer ses tâches.</li> </ul>
② INSTALLATION, POSE, ENTRETIEN	<p><b>1 - IMPLANTER DES OUVRAGES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier la géométrie et les dimensions des lieux.</li> <li>• Implanter son ouvrage.</li> </ul> <p><b>2 - CONSTRUIRE DES CLOISONS, DES PLAFONDS ET DES GAINES TECHNIQUES PAR VOIE HUMIDE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire un plafond.</li> <li>• Construire une cloison de séparation, de distribution, de doublage ou une gaine technique.</li> </ul> <p><b>3 - RÉALISER DES ENDUITS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enduire au plâtre manuellement et mécaniquement.</li> <li>• Projeter un produit pâteux.</li> <li>• Traiter les surfaces par enduit pelliculaire.</li> <li>• Réaliser un enduit décoratif.</li> <li>• Réaliser un raccord de plâtre.</li> </ul> <p><b>4 - CONSTRUIRE DES CLOISONS, DES PLAFONDS ET DES GAINES TECHNIQUES EN PLAQUES DE PLÂTRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des plafonds fixés ou suspendus sur ossature.</li> <li>• Coller un complexe isolant.</li> <li>• Monter une cloison modulaire.</li> <li>• Monter une cloison et une contre cloison sur ossature.</li> <li>• Intégrer les différents éléments constituant l'ouvrage.</li> <li>• Construire des gaines.</li> <li>• Traiter les joints de plaque.</li> </ul> <p><b>5 - TRAITER LES POINTS TECHNIQUES PARTICULIERS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer les supports avant la réalisation des ouvrages.</li> <li>• Coller ou fixer des matériaux isolants.</li> <li>• Poser des éléments de renfort divers.</li> <li>• Fixer des éléments divers par collage ou chevillage.</li> <li>• Traiter les joints de dilatation.</li> <li>• Mettre en œuvre des produits pour assurer diverses fonctions techniques.</li> <li>• Traiter des sols.</li> <li>• Exécuter des chapes sèches.</li> </ul> <p><b>6 - CLORE LE POSTE DE TRAVAIL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyer le poste de travail et gérer les déchets.</li> <li>• Contrôler le matériel et évacuer le chantier.</li> </ul>

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

**Fonction : RÉALISATION**

**Activité : 1 - PRÉPARATION**

**TACHES :**

**Tâche 1 : Organiser le poste de travail.**

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

Sur le chantier en travaux neuf, de réhabilitation, de rénovation ou de restauration.

**Moyens et ressources disponibles :**

- le dossier d'exécution (plans et descriptif de l'ouvrage à réaliser)
- les matériaux et les produits de protection
- les matériels et leur notice
- les matériaux à mettre en œuvre
- le supérieur hiérarchique
- les bennes de stockage

**Autonomie :**

- l'ouvrier professionnel s'organise à partir des consignes remises.
- les anomalies éventuellement constatées sont transmises à la hiérarchie pour décision.

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- les éventuels problèmes d'accès sont signalés.
- les sources d'énergie sont repérées et identifiées.
- les matériels et les outillages sont adaptés aux travaux à réaliser.
- les équipements de sécurité sont en place et les anomalies signalées.
- les matériaux et les matériels sont judicieusement répartis sur le poste de travail.

**TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS**

**Fonction : RÉALISATION**

**Activité : 2 - INSTALLATION, POSE ET ENTRETIEN**

**TACHES :**

**Tâche 1 : Implanter des ouvrages.**

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

Sur le chantier en travaux neuf, de réhabilitation, de rénovation ou de restauration.

**Moyens et ressources disponibles :**

- les plans, descriptif, quantitatif
- le trait de niveau (cordeau à tracer, laser, ...)
- les points de références (trait d'emprunt, pré-implantation,...)
- les matériels de traçage
- le supérieur hiérarchique

**Autonomie :**

- l'ouvrier professionnel réalise à partir des consignes remises et sous la tutelle d'un supérieur hiérarchique.

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- les défauts de géométrie et de dimension sont identifiés, puis signalés.
- le tracé est précis, conforme au plan et aux instructions, il ne prête pas à confusion.

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

**Fonction : RÉALISATION**

**Activité : 2 - INSTALLATION POSE ET ENTRETIEN**

**TACHES :**

**Tâche 2 : Construire des cloisons, des plafonds et des gaines techniques par voie humide.**

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

Sur chantier neuf, en réhabilitation, rénovation ou restauration.

**Moyens et ressources disponibles :**

- la désignation fonctionnelle de l'ouvrage (thermique, acoustique, résistance au feu,...)
- les plans, descriptifs, quantitatifs
- le cahier de détails
- les fiches techniques de mise en œuvre des matériaux
- les matériels et l'outillage
- les matériaux et fournitures
- les temps d'exécution alloués
- la fiche de suivi de chantier

**Autonomie :**

- l'ouvrier professionnel réalise à partir des consignes remises.
- il est autonome pour l'exécution des tâches.
- les anomalies éventuellement constatées sont transmises à la hiérarchie pour décision.

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- les ouvrages réalisés sont conformes au cahier des charges et aux règles de mise en œuvre (indépendance, planéité, liaisonnement,...) et ils assurent leurs fonctions (isolations thermique, hydrique, acoustique, protection incendie,...).
- les temps impartis sont respectés.
- les fiches de suivi et de qualité sont remplies.
- le matériel est nettoyé et la maintenance de premier niveau est assurée.
- les travaux se sont déroulés conformément aux règles d'hygiène et de sécurité.

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

**Fonction : RÉALISATION**

**Activité : 2 - INSTALLATION POSE ET ENTRETIEN**

**TACHES :**

**Tâche 3 : Réaliser des enduits.**

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

Sur chantier neuf, en réhabilitation, rénovation ou restauration.

**Moyens et ressources disponibles :**

- la désignation fonctionnelle de l'ouvrage (thermique, acoustique, résistance au feu,...)
- les plans, descriptifs, quantitatifs
- le projet décoratif
- les fiches techniques de mise en œuvre des matériaux
- les matériels et l'outillage
- les matériaux et fournitures
- les temps d'exécution alloués
- la fiche de suivi de chantier
- le support à traiter

**Autonomie :**

- l'ouvrier professionnel réalise à partir des consignes remises.
- il est autonome pour l'exécution des tâches.
- les anomalies éventuellement constatées sont transmises à la hiérarchie pour décision.

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- l'enduit réalisé est conforme au cahier des charges et aux règles de mise en œuvre, il assure ses fonctions (isolations thermique, hydrique, acoustique, protection incendie,...).
- les raccords de plâtre présentent un état de surface régulier sans surépaisseur.
- les temps impartis sont respectés.
- les fiches de suivi et de qualité sont remplies.
- le matériel est nettoyé et la maintenance de premier niveau est assurée.
- les travaux se sont déroulés conformément aux règles d'hygiène et de sécurité.
- le poste de travail est propre, les déchets sont évacués.

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

**Fonction : RÉALISATION**

**Activité : 2 - INSTALLATION POSE ET ENTRETIEN**

**TACHES :**

**Tâche 4 : Construire des cloisons, des plafonds et des gaines techniques en plaques de plâtre.**

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

Sur chantier neuf, en réhabilitation, rénovation ou restauration.

**Moyens et ressources disponibles :**

- la désignation fonctionnelle de l'ouvrage (thermique, acoustique, résistance au feu,...)
- les plans, descriptifs, quantitatifs
- le cahier de détails
- les fiches techniques de mise en œuvre des matériaux
- les matériels et l'outillage
- les matériaux et fournitures
- les temps d'exécution alloués
- la fiche de suivi de chantier

**Autonomie :**

- l'ouvrier professionnel réalise à partir des consignes remises.
- il est autonome pour l'exécution des tâches.
- les anomalies éventuellement constatées sont transmises à la hiérarchie pour décision.

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- les ouvrages réalisés sont conformes au cahier des charges et aux règles de mise en œuvre (indépendance, planéité, liaisonnement,...) et ils assurent leurs fonctions (isolations thermique, hydrique, acoustique, protection incendie,...).
- les temps impartis sont respectés.
- les fiches de suivi et de qualité sont remplies.
- le matériel est nettoyé et la maintenance de premier niveau est assurée.
- les travaux se sont déroulés conformément aux règles d'hygiène et de sécurité.
- le poste de travail est propre.



## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

**Fonction : RÉALISATION**

**Activité : 2 - INSTALLATION POSE ET ENTRETIEN**

**TACHES :**

**Tâche 5 : Traiter les points techniques particuliers.**

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

Sur chantier neuf, en réhabilitation, rénovation ou restauration

**Moyens et ressources disponibles :**

- le dossier d'exécution.
- les plans de détails.
- les fiches de montage.
- les fiches techniques de mise en œuvre des matériaux.
- les matériels et l'outillage.
- les matériaux et les fournitures.
- les intervenants des autres corps d'état.
- son supérieur hiérarchique.
- le support et l'ouvrage à traiter.

**Autonomie :**

- l'ouvrier professionnel réalise à partir des consignes remises.
- il est autonome pour l'exécution des tâches.
- les anomalies éventuellement constatées sont transmises à la hiérarchie pour décision.

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- le support est apte à recevoir l'ouvrage.
- les isolants sont bien positionnés, maintenus, d'épaisseur constante et le pare vapeur est continu.
- les éléments rapportés sont correctement positionnés et fixés.
- les produits à fonctions techniques sont correctement mis en œuvre.
- les travaux se sont déroulés conformément aux règles d'hygiène et de sécurité.
- le poste de travail est propre.

**TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS**

**Fonction : RÉALISATION**

**Activité : 2 - INSTALLATION POSE ET ENTRETIEN**

**TACHES :**

**Tâche 6 : Clore le poste de travail.**

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

Sur chantier neuf, en réhabilitation, rénovation ou restauration.

**Moyens et ressources disponibles :**

- les normes et les documents réglementaires en vigueur
- les bennes de stockage pour évacuer les déchets
- les fiches techniques

**Autonomie :**

- l'ouvrier professionnel réalise à partir des consignes remises.
- il est autonome pour l'exécution des tâches.
- les anomalies éventuellement constatées sont transmises à la hiérarchie pour décision.

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- les déchets sont triés, puis évacués jusqu'au lieu prévu à cet effet.
- le chantier est propre.
- les matériels et les outillages sont nettoyés, les opérations de maintenance de premier niveau sont effectuées et les anomalies signalées.
- les fiches de suivi sont remplies.
- le démontage des matériels utilisés s'effectue conformément aux règles de sécurité.